

Bulletin de Participation
RANDO LA MARMITTE HUPPYNOISE
RANDO SEMI-NOCTURNE
Le SAMEDI 8 MARS 2025
Rendez-vous 14h30 départ impératif 15h30
Point de départ le
RESTAURANT LA MARMITTE
42 Route Nationale
80140 HUPPY
(Entre Abbeville et Blangy sur Bresle)

ATTENTION PLACES LIMITEES 30 MACHINES MAXI

Participation à retourner avant le VENDREDI 21 FEVRIER 2025
à RANDO SOMME 9 rue des hirondelles 80800 GENTELLES

CONDUCTEUR QUAD – SSV

NOM.....PRENOM.....
AGE
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
TELEPHONE
PORTABLE
E-MAIL

Bien écrire et lisiblement votre E-mail pour votre confirmation

PASSAGER

NOM.....PRENOM.....
AGE.....

VEHICULE

MARQUE MODELE QUAD MODELE SSV.....
CYLINDREE.....
N° PERMIS DE CONDUIRE
IMMATRICULATION
CIE ASSURANCEN°CONTRAT D'ASSURANCE.....

OBLIGATOIRE : FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE VERTE D'ASSURANCE AVEC L'ENGAGEMENT

Je roule entre amis, je donne un nom à mon groupe pour être ensemble

.....



Votre participation sera prise en compte, uniquement si :
La feuille de participation est dûment remplie avec
la photocopie de votre carte verte d'assurance en cours de validité et le
règlement de votre participation

Extrait du Règlement

Conduite interdite au moins de 18 ans

La randonnée sans notion de vitesse, ni de classement est exclusivement réservée pour les possesseurs de QUAD et SSV homologué route. Organisée sur un tracé ouvert à la circulation, le soussigné prend l'engagement de respecter le code de la route, et reste responsable des dommages qu'il pourrait occasionner des accidents, incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la rando, et doit s'il le juge opportun de contracter par eux-mêmes à ce sujet les assurances supplémentaires.

Les participants s'engagent à respecter les sites traversés les cultures, les autres personnes rencontrées, et s'engagent à ne produire aucune poursuite, civile, judiciaire ou pénale, auprès de l'association RANDO SOMME, ni contre son représentant légal, qu'elles qu'en soient les raisons.

Aucun hors piste n'est toléré, les participants font partie de la rando et en respectent les règlements.

L'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment un participant dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la rando.

Seront admises les machines en parfait état de marche le véhicule préalablement révisé, aucun problème technique ou mécanique ne devant être connu avant le départ, et répondant aux normes constructeur

Contrôle technique :

Permis de conduire, assurance quad et ssv valide.

Equipement de sécurité obligatoire ex : casque, une paire de gants homologues CE.....

Le niveau sonore de l'échappement doit être à la norme constructeur.

Eclairage d'origine avant et arrière en état de marche.

Bidon essence 5 litres minimum, kit de réparation pneus, une sangle de remorquage, fusibles.....

GPS ne seront pas admis.

Participation aux frais par quad SSV et par pilote : 60€

Et pour le passager : 25€

Comprend café de bienvenue et repas du soir

Le remboursement de la participation ne pourra être demandé que sur présentation d'un certificat médical 15 jours avant le départ.

Aucun remboursement ne sera effectué si le ssv ou le quad tombe en panne le jour du départ.

Ci-joint, mon règlement à l'ordre de RANDO SOMME et à renvoyer à l'adresse ci dessous.

Je soussigné Mr

m'engage sur l'honneur à respecter le

Règlement de RANDO SOMME et des conditions de participation et en accepter sans réserve ni

Restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tous recours contre l'organisateur.

Important : cette participation ne sera pas enregistrée en l'absence de signature.

Fait à Le :/...../ 2025

(Précédée de la mention manuscrite) **Lu et approuvé**



9 Rue des Hirondelles

80800 GENTELLES

Tel : 06.89.85.43.30

Secrétariat 06.42.56.42.32

E-mail : randosomme@gmail.com

Site Internet : www.randosomme.com

N° W802001036

Nom Prénom et signature